

COMMUNIQUE DE PRESSE

Préparer et bien vivre sa retraite en zone rurale :

L'Agirc-Arrco et l'AMRF renforcent l'accès aux dispositifs gratuits d'accompagnement et de conseils

Paris, le 22 septembre 2025 - À l'occasion du congrès annuel des Maires Ruraux de France, qui se tiendra du 26 au 28 septembre 2025 au Palais des Congrès du Futuroscope dans le département de la Vienne, l'Agirc-Arrco et l'Association des maires ruraux de France officialiseront la signature d'une convention de partenariat. Celle-ci s'inscrit dans une volonté partagée de renforcer les synergies entre les acteurs de la protection sociale et les élus de terrain en zone rurale, afin d'améliorer l'accès à l'information des administrés en matière de retraite et de prévention.

Bien que 80 % des assurés résident à moins de 30 minutes d'une agence conseil Agirc-Arrco, les réalités du terrain en milieu rural peuvent rendre l'accès difficile aux dispositifs gratuits d'accompagnement proposés par le régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé. Les habitants des communes rurales, davantage confrontés à la **fracture sociale et numérique** peuvent rencontrer également des **difficultés de mobilité** liées à l'éloignement géographique et à la faible densité des infrastructures de transport.

La convention entre l'Agirc-Arrco et l'Association des maires ruraux de France vise à **renforcer auprès des élus ruraux la visibilité et la compréhension des dispositifs d'accompagnement en matière de retraite et de prévention pour leur permettre d'être relais d'information**. Les maires ruraux, en tant qu'élus de proximité, jouent, en effet, un rôle déterminant dans l'orientation des publics vers les services adaptés. Ils sont, par ailleurs, souvent les premiers interlocuteurs des personnes en situation de vulnérabilité et des personnes aidantes. A ce titre, la convention Agirc-Arrco-AMRF entend **faciliter la mobilisation des services pour les publics en difficulté, notamment les personnes aidantes, les retraités isolés ou les actifs en situation de fragilité**.

Les conseillers de l'Agirc-Arrco reçoivent chaque année **400 000 assurés en rendez-vous** pour les aider à préparer et bien vivre leur retraite. **600 lieux d'accueil** sont répartis sur le territoire. Ce maillage territorial constitue un levier essentiel pour **renforcer la coopération avec les élus locaux et faciliter l'accès aux services de prévention, d'accompagnement et de soutien**.

L'Agirc-Arrco, en tant que régime de retraite complémentaire, et l'AMRF, en tant que porte-voix des communes rurales, partagent une mission essentielle : servir l'intérêt général. Leur engagement commun repose sur une conviction forte : les territoires ruraux doivent bénéficier d'un **accès équitable aux services, à l'information et à l'accompagnement**, quels que soient leur taille ou leur éloignement. Cette convention incarne une volonté de construire des ponts durables entre l'Agirc Arrco et les territoires, au service de la cohésion sociale et de l'inclusion.

Chiffres clés :

AMRF

- 30 700 communes rurales en France (88% des communes françaises)
- 22 millions d'habitants vivent en ruralité (33 % de la population française)
- 13 500 maires ruraux sont adhérents à l'AMRF

Agirc-Arrco

- 59 millions d'assurés, dont 14 millions de retraités
- 600 lieux d'accueil sur le territoire
- 1 600 conseillers retraite joignables du lundi au vendredi (téléphone ou en agence)
- Des services et actions de prévention pour accompagner l'avancée en âge et soutenir les aidants.

À propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 27 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,8 million d'entreprises adhèrent au régime. 14 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire. Le montant total annuel des allocations versées s'élève aujourd'hui à près de 100 Md€. Les orientations stratégiques du régime ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé. www.agirc-arrco.fr

À propos de l'Association des Maires Ruraux de France

Créée en 1971, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) fédère près de 13 500 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire de 89 associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques. Forte de son militantisme et de sa représentativité, l'AMRF est aujourd'hui l'interlocutrice incontournable des communes rurales auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux. www.amrf.fr

Contacts presse

Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr - 06 99 66 84 94
Cédric SZABO - AMRF - 06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 6 cedric.szabo@amrf.fr